

Séance du Conseil Municipal du 10 Septembre 2009

Nombre de membres - en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11

Date de convocation: 07.09.2009
Date d'affichage: 07.09.2009

Étaient présents: P.RICHOMME, P.COLLARD, D.BARBIER, F.GIANONCELLI, C.LARGE, F.LEJEUNE-BOEVER, C.PONGNOT, F.GALIMAND, V.FOUCHART et J.LEJEUNE

Était excusé: A.MASSARD représenté par P.RICHOMME

Mme Catherine LARGE a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Bornage de la rue de la Tournelle

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il n'y a pas de plan d'alignement sur la voie communale de Mutry à Mocquebeau et qu'il convient donc de voir avec les vendeurs (Société Courgey) de ces terrains l'alignement souhaité par la commune.

Délibération n°2009-29 : Droit de préemption n°2009-02

Le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu de Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à Avenay Val d'Or, une déclaration d'intention d'aliéner d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le Code de l'Urbanisme, concernant un terrain sis à Tauxières-Mutry cadastré section AC n°4, n°245 et n°246 d'une superficie de 28,14 ares appartenant à Mme Bernadette BERNARD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption.

Dossiers en cours :

Présentation du projet de la traverse et du regroupement scolaire.

Projet d'aménagement de la zone Na

Le projet a été présenté à tous les propriétaires des terrains concernés. Il est prévu de faire une étude pour connaître le montant du coût à leur charge. Une seconde réunion sera réalisée à la suite de cette étude pour prendre une décision. Un remembrement est à prévoir.

L'étude peut être réalisée pour fin octobre pour un coût de 3.075 € HT

Eaux pluviales :

Il est envisageable de réaliser une ASA par versant. Une réunion est envisagée après les vendanges avec les personnes concernées.

Délibération n°2009 : Décision modificative

Suite aux travaux de réhabilitation du pavillon communal, il y a lieu de procéder à une ouverture de crédits afin de régler les diverses factures.

Dépenses d'investissements :	
c/ 2135 - 173 :	+ 27.500 €
Recettes d'investissements :	
c/1641 - 173	+ 27.500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'ouverture de crédits nécessaires à cette opération.

Les ponts :

Une expertise a été réalisée ; il en ressort qu'il faut procéder à un nettoyage au niveau du pont des roussetots.

Questions diverses :

Les chiens errants :

Mlle ROSA et M.ARNOULT ont reçu un courrier de la mairie pour leur stipuler qu'ils ne doivent pas lâcher leurs chiens sur la voie publique et doivent être muselés. D'autres chiens sont incriminés, notamment les chiens de Nathalie Blanchard qui divaguaient pendant l'été. Un arrêté a été pris par la commune, les gendarmes seront contactés en cas de problème.

Formation PSC1 :

Il est demandé à chacun de respecter ses engagements lorsqu'il s'inscrit dans une action au sein de la commune.

Nettoyons la nature :

Cette opération sera organisée le 31 octobre 2009 entre 9h et 12h.

Eaux usées :

Problème d'épandage des eaux usées dans le village

Repas des anciens :

Le repas des anciens sera organisé le dimanche 22 novembre. Véronique Fouchart s'occupe d'organiser un loto et Francine Galimand de gérer les lots.